

Transcription vidéo l'essentiel – Changer de banque : le service d'aide à la mobilité bancaire

En cas de déménagement ou pour bénéficier d'autres services et/ou faire jouer la concurrence, chacun peut ... changer de banque.

#1 Pour votre compte, vous pouvez opter pour le service d'aide à la mobilité bancaire proposé par votre banque.

#2 Gratuit, il permet de faciliter le changement de coordonnées bancaires pour vos opérations récurrentes.

#3 Vos informations sont échangées automatiquement entre les 2 banques (ancienne et nouvelle). Vos interlocuteurs sont prévenus du changement de banque.

#4 Attention : hors service de mobilité, c'est à vous de faire les démarches et de veiller à n'oublier personne.

#5 Surveillez vos opérations en cours (chèques émis, virements, etc). Restituez vos anciens moyens de paiement avant de clôturer l'ancien compte.

#6 Pour votre épargne, la procédure dépend du type de produit. Contactez votre banque pour faire le point.

#7 La nouvelle banque peut racheter votre(vos) crédit(s) : cela revient à en souscrire 1 nouveau pour rembourser le(s) 1er(s) par anticipation.

Plus d'informations sur lesclesdelabanque.com